



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2023
(Articles L. 2121-15)

L'an deux mille vingt trois

Le : vingt octobre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. FREULON Arnaud, Maire Adjoint.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 13 octobre 2023

Présents : Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEOU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, Mme LE GLAUNEC Sophie, M. FERRON Patrick, M. HUNAUT Marco.

Absentes excusées : Mme FOUCHER Juanita a donné pouvoir à M. MEIGNAN Antoine, Mme PITON Maryline a donné pouvoir à M. FREULON Arnaud

Secrétaire de séance : Mme LE GLAUNEC Sophie

ORDRE DU JOUR

N°	SUJET	INTERLOCUTEUR
0	Installation des élus, Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Juanita FOUCHER
1	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables	Antoine MEIGNAN
2	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE SIEML – Cumul des dépannages du 01/09/2022 au 31/08/2023	Antoine MEIGNAN
3	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE + VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION TOURISME ANIMATION Groupe de travail SENTIERS et plans parcours	Antoine MEIGNAN
4	CCVHA Présentation projet PLH Programme Local Habitat	Juanita FOUCHER
5	CCVHA Fonds de concours Agrès de Fitness	Juanita FOUCHER
6	Cérémonie du 11 novembre 2023 Rendez-vous à 11 h Place de la Mairie	
7	Vœux du CM	
8	CM de Novembre à 20h	
9	QUESTIONS DIVERSES	

1- ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE : Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

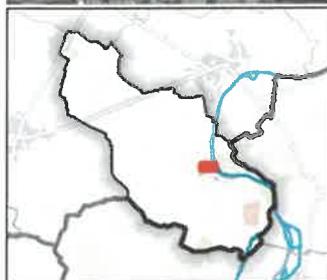
Monsieur MEIGNAN Antoine, indique au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR prendront la forme de secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïques, éoliens, méthanisation, géothermie, hydroélectricité, etc.). Ces zones ne garantissent pas l'autorisation systématique des projets, ceux-ci devront respecter les dispositions réglementaires applicables et intégrer le parcours d'instruction habitue.

Sur la Commune trois sites sont proposés :

Ombrières de parking

Site n° 4694



-  Parking < 1000 m²
-  Parking ≥ 1000 m² et < 1500 m²
-  Parking ≥ 1500 m²

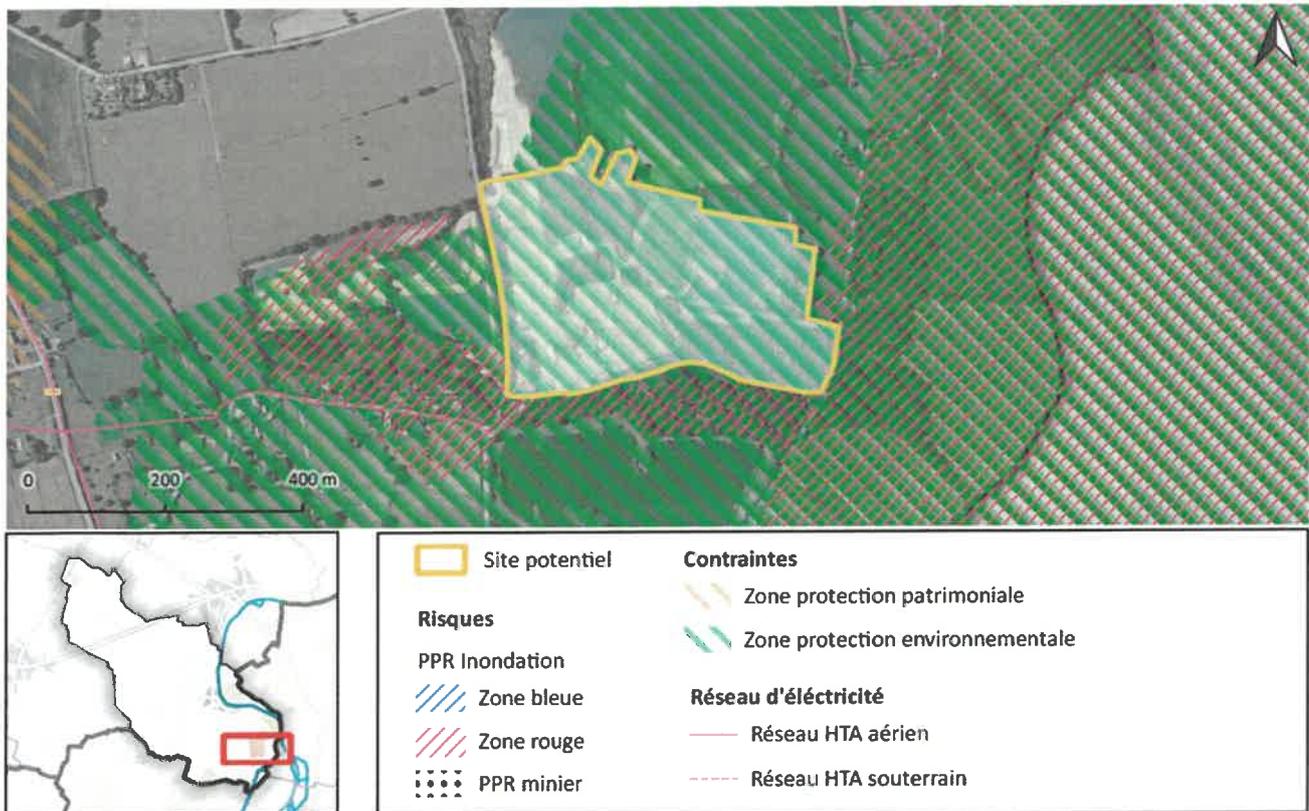
Site n° 4695



-  Parking < 1000 m²
-  Parking ≥ 1000 m² et < 1500 m²
-  Parking ≥ 1500 m²

Centrales photovoltaïques au sol

Site n° 444



1- a) le Conseil donne son avis sur les zones proposées

Ombrière de parking n° 4694 Place de la Mairie : 12 voix contre et 1 abstention

Ombrière de parking n° 4695 Rue de l'Hormeau : 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

Centrale photovoltaïque au sol à la Carrière :

- sur l'ensemble du site : 11 voix contre et 1 abstention
- uniquement sur les parcelles qui ne peuvent pas être valorisées vers l'agriculture, hormis l'étang : 7 voix pour et 5 voix contre

b) le Conseil ne souhaite pas proposer de zones potentielles

2- LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Le Maire Adjoint expose que la loi prévoit que la commune doit déterminer les modalités de la concertation avec le public, et précise que la délibération arrêtant ces ZAEnR doit être prise au plus tard le 31 décembre 2023.

Compte tenu de ce délai très court, le Maire propose d'organiser une concertation par voie électronique à partir des cartes des ZAEnR qui seront mises à disposition du public du 13 novembre à 9h au 08 décembre 2023 à 17h inclus (25 jours) via le site internet suivant :

<https://www.valleesduhautanjou.fr/actualites/donnez-votre-avis-sur-les-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/>

A l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des propositions de modifications de zonage seront examinées et débattues au sein du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire Adjoint et après en avoir largement délibéré,

DECIDE par 8 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions de fixer les modalités de la concertation avec la population pour la définition des Zones d'Accélération pour le développement de la production des énergies renouvelables comme suit :

- Organisation d'une concertation par voie électronique à partir des cartes des ZAEnR qui seront mises à disposition du public du 13 novembre à 9 h au 8 décembre 2023 à 17h inclus (25 jours) via le site internet suivant :

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Les habitants seront informés de ces modalités de concertation par un courrier déposé dans les boîtes aux lettres.

3- ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE : SIEML – CUMUL DES DEPANNAGES DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

VU l'article L.5212-26 du CGCT,

VU le règlement financier du SIEML approuvé en comité syndical du 17 décembre 2019,

ARTICLE 1

La collectivité de JUVARDEIL par délibération du Conseil en date du 20 octobre 2023 décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

N° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP170-22-70	Juvardeil	139.98 €	75%	104.99 €	05 12 2022
EP170-22-69	Juvardeil	375.06 €	75%	281.30 €	30 11 2022
EP170-22-65	Juvardeil	192.80 €	75%	144.60 €	23 09 2022
EP170-23-73	Juvardeil	206.78 €	75%	155.09 €	13 03 2023
EP170-23-80	Juvardeil	621.54 €	75%	466.16 €	28 04 2023

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.
- Montant de la dépense 1 536.16 € TTC.
- Taux du fonds de concours 75%.
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML 1 152.14 € TTC. (1 700 € sont inscrits au budget)
Le versement sera effectué en UNE SEULE FOIS, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipale.

ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 3

Le Président du SIEML,

Madame le Maire de Juvardeil,

Le Comptable de la collectivité de Juvardeil

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

4- ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE + VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION TOURISME ANIMATION

Groupe de travail SENTIERS et plans parcours

Monsieur MEIGNAN Antoine et Monsieur BAUDET Bruno exposent au Conseil Municipal que leurs deux commissions travaillent sur l'amélioration de la signalétique des sentiers.

Pour cela ils souhaitent créer un groupe de travail « SENTIERS » afin de fusionner les différentes idées.

M. FERRON Patrick accepte d'animer le groupe composé de : M. FREULON Arnaud, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEAU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, Mme LE GLAUNEC Sophie, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine, M. HUNAUULT Marco.

5- CCVHA : Présentation projet PLH Programme Local d'Habitat

Monsieur le Maire adjoint informe le Conseil que lors de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue le 28 septembre 2023, le 1^{er} arrêt du projet de Programme Local d'Habitation (PLH) de la CCVHA a été voté à l'unanimité.

Conformément à la réglementation en vigueur, les communes membres sont tenues de donner leur avis sur le PLH à travers une délibération du Conseil Municipal. Cette dernière, comprenant l'avis et les éventuelles demandes de modifications, doit être transmise à la Communauté de communes sous un délai de 2 mois. La date limite de réception des délibérations est fixée au 10 décembre 2023.

Les documents ont été communiqués aux Conseillers.

Le Conseil Municipal décide de profiter de la venue du Président et du Directeur général de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou le 17 novembre prochain pour les interroger :

- Sur le coût en moyenne de 24.3 € par an et par habitant entre 2024 et 2029

6- CCVHA : Fonds de concours Agrès de Fitness

Le Conseil Municipal décide de profiter de la venue du Président et du Directeur général de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou le 17 novembre prochain pour les interroger :

Sur l'attribution d'un fonds de concours et les délibérations concordantes du conseil communautaire et du Conseil Municipal.

7- Cérémonie du 11 novembre 2023 Rendez-vous à 11 h Place de la Mairie

Le Conseil Municipal, le CCAS, l'Ecole et les Présidents des associations sont invités à participer à la cérémonie.

La Commune va prendre en charge, les fleurs, le vin d'honneur et les chouquettes, prévoir pour 40 à 50 personnes.

8- Vœux du Conseil le vendredi 12 janvier 2024 à 19 h

- Préparer en amont des badges pour tous les Conseillers ;
- Inviter personnellement les présidents d'associations, les anciens élus et les nouveaux habitants ;
- Mettre au premier plan deux associations ;
- Installer l'exposition de la CUMA
- Projeter les prises de vues aériennes réalisées par la Société « Dalkia Froid Solutions » le 25 juillet 2023.

9- La Réunion du Conseil Municipal du 17 novembre à 20 h CCVHA Intervention de M. GLEMOT et GABORIAU

10- QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION VACOTA

a- Est-ce que l'APE peut utiliser la cantine pour son petit déjeuner du 2 décembre ?

Le Conseil donne un avis favorable à condition que les locaux et le matériel soient rendus propres.

b- Coin convivialité de la salle de sport

Les élus et le personnel communal sont conviés à son inauguration le samedi 4 novembre à 11h30, à la salle de sport.

COMICE : invitation au bilan de la manifestation le 3 novembre à 20h30 salle du Conseil Municipal.

COMMISSION PATRIMOINE BATI ET NON BATI

a- Travaux logement Place de la Mairie

Monsieur FREULON Aranud, Maire adjoint présente au Conseil l'avancement des travaux avec les plus et moins-values.

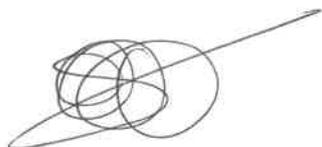
b- Restauration Croix de Bonchamps

Les élus sont conviés à son inauguration le samedi 21 octobre 2023 à 14 h, rue des Chardonnerets.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 17 novembre 2023 à 20h

A JUVARDEIL, le 23 octobre 2023

**La secrétaire,
Mme LE GLAUNEC Sophie**



**Le Maire adjoint,
M. FREULON Aranud**

